

Commission des alcools et des jeux de l'Ontario

Rapport sur l'accessibilité autocertifié pour la LAPHO

Question	Réponse
1. Votre organisme avise-t-il ses employés et le public de la disponibilité de mesures d'adaptation pour les candidats handicapés durant son processus de recrutement?	OUI
2. Votre organisme informe-t-il ses employés de ses politiques en matière de soutien aux employés?	OUI
3. Lorsqu'une demande est formulée, votre organisme consulte-t-il les employés handicapés pour leur fournir des formats accessibles et des aides à la communication?	OUI
4. Votre organisme fournit-il des renseignements individualisés relatifs aux interventions d'urgence sur le lieu de travail aux employés handicapés?	OUI
5. Depuis le 1er janvier 2016, votre organisme a-t-il aménagé ou réaménagé des sentiers récréatifs existants qu'il a l'intention d'entretenir?	NON
6. Depuis le 1er janvier 2016, votre organisme a-t-il aménagé ou réaménagé des voies accessibles menant à une plage qu'il a l'intention d'entretenir?	NON
7. Depuis le 1er janvier 2016, votre organisme a-t-il aménagé ou réaménagé des aires de restauration extérieures destinées à l'usage du public qu'il a l'intention d'entretenir?	NON
8. Depuis le 1er janvier 2016, votre organisme a-t-il aménagé ou réaménagé des aires de jeu extérieures qu'il a l'intention d'entretenir?	NON
9. Depuis le 1er janvier 2016, votre organisme a-t-il aménagé ou réaménagé des voies de déplacement extérieures qu'il a l'intention d'entretenir?	NON
10. Depuis le 1er janvier 2016, votre organisme a-t-il aménagé ou réaménagé des installations de stationnement hors voirie qu'il a l'intention d'entretenir?	NON
11. Depuis le 1er janvier 2016, votre organisme a-t-il aménagé de nouveaux comptoirs de service ou remplacé des comptoirs de services existants?	NON
12. Depuis le 1er janvier 2016, votre organisme a-t-il aménagé des guides de file d'attente fixes?	NON

Question	Answer
13. Depuis le 1er janvier 2016, votre organisme a-t-il aménagé ou réaménagé des aires d'attente?	NON
14. Les espaces publics de votre organisme possèdent ils des éléments accessibles comme l'exigent les Normes pour la conception des espaces publics du RNAI?	OUI
15. Le plan d'accessibilité pluriannuel de votre organisme comprend il des procédures d'entretien préventif et d'urgence des éléments accessibles dans les espaces publics et des mesures pour faire face aux perturbations temporaires résultant du non-fonctionnement des éléments accessibles conformément à l'article 80(44) du RNAI?	OUI
16. Votre organisme offre t il des services de transport classique?	NON
17. Votre organisme fournit il des services de transport adaptés?	NON
18. Autre que les exigences citées dans les questions ci-dessus, votre organisme respecte t il toutes les autres exigences en vigueur en vertu du Règlement sur les normes d'accessibilités intégrées?	OUI